

**Déclaration liminaire de la CGT
pour le CSA DISP du 15 novembre 2024**

MARSEILLE LE 15 novembre 2024

Monsieur le Président,

La CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE souhaite attirer votre attention sur des questions urgentes concernant la sécurité et les conditions de travail de nos agents. Il est essentiel de reconnaître une réalité alarmante : de nombreux bâtiments publics continuent d'exposer nos collègues à des risques graves, notamment liés à l'amiante, malgré une connaissance bien établie des dangers.

Bien que l'amiante soit interdit en France depuis 1997, il reste omniprésent dans de nombreux établissements publics, exposant nos agents à des risques pour leur santé. Selon le Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), entre 68 000 et 100 000 décès liés à l'amiante sont attendus d'ici 2050. Malgré les obligations de diagnostic et les mesures de prévention strictes, des retards et des manquements persistent.

Nous avons des inquiétudes quant au respect des normes de sécurité et de santé dans le cadre du projet d'aménagement de l'armurerie au centre de Borgo. Plusieurs points restent à clarifier :

La question du diagnostic amiante : a-t-il été correctement réalisé et quelles mesures seront mises en place en cas de présence d'amiante ?

Les problèmes d'humidité et de corrosion dans l'armurerie de Borgo : quelles solutions sont prévues pour assurer une ventilation adéquate et prévenir les dégradations ?

Les dysfonctionnements répétés dans les bâtiments SAS, QSL et PREJ à Marseille sont également une source de préoccupation majeure. La sécurité de nos agents est en jeu, et des réponses concrètes sont attendues.

Nous demandons un audit indépendant pour évaluer ces risques de manière objective et apporter des solutions concrètes. Nous ne pouvons plus tolérer des réponses superficielles qui ne garantissent pas la sécurité des agents.

Enfin, il est également nécessaire d'aborder les difficultés rencontrées au sein du PREJ d'Aix, où des problèmes de communication et d'équité nuisent directement au climat de travail et à l'efficacité des équipes.

La CGT appelle à des actions concrètes et immédiates. Nos agents méritent de travailler dans des conditions qui garantissent leur santé et leur sécurité. Retarder les audits, les diagnostics et les améliorations des infrastructures critiques met des vies en péril et va à l'encontre des principes fondamentaux de la sécurité au travail auxquels nous sommes légalement tenus.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, et chers membres du CSA, nous vous demandons d'agir avec détermination. Fixons ensemble un calendrier précis, assurons le respect des normes et travaillons pour offrir un environnement sûr et sain pour tous.

Le bureau Régional PACA CORSE